

**Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM prononcé à l'occasion du déplacement de Madame Aurore Bergé, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations**

Bordeaux, le 11.12.2025  
Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations,  
Madame la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle-Aquitaine,  
Madame la directrice de cabinet,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs les auditrices et auditeurs de justice,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Madame la Ministre, de vous exprimer ma profonde gratitude pour votre présence aujourd'hui à l'École nationale de la magistrature. Votre venue honore notre établissement et témoigne de l'importance que vous accordez, au plus haut niveau de l'État, à la formation des futurs magistrats qui seront demain en charge de rendre la Justice au nom du peuple français.

Madame la Ministre, votre parcours illustre un engagement constant et résolu au service de l'égalité et de la cohésion sociale. Depuis janvier 2024, vous dirigez ce ministère essentiel de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Face à vous, une partie seulement de la promotion 2025 Etat de droit, qui après avoir prêté serment le 21 février dernier, suit une formation exigeante et particulièrement dense. Nos élèves-magistrats s'exercent actuellement à présider des audiences correctionnelles ou à requérir pour mieux se préparer

au stage qu'ils vont effectuer prochainement dans les juridictions. Je leur adresse, à l'occasion de votre venue Madame la ministre, toutes mes pensées et ma confiance.

Madame la ministre, vos actions témoignent d'une même conviction : celle de défendre et de faire progresser la place de l'égalité, ainsi que d'accroître le respect dû à chaque citoyenne et citoyen, qui sont au cœur de notre pacte républicain. Des actions qui se traduisent notamment par une lutte acharnée et chevillée au corps contre toutes les formes de violences, et notamment celles faites aux femmes. Votre volonté de voir inscrit à l'ordre jour parlementaire un projet de loi cadre sur les violences faites aux femmes, comprenant 53 mesures pour mieux prévenir mais aussi mieux sanctionner en est un exemple significatif.

Madame la ministre, l'ENM, dans sa mission première de former les juges et procureurs, celles et ceux qui seront demain en charge de l'application des lois votées par le Parlement, œuvre pour faire évoluer ses formations en cohérence avec les enjeux sociétaux.

C'est pourquoi nous avons intensifié, ces dernières années, nos actions de formation sur les violences sexistes et sexuelles, sur la prévention et le traitement des discriminations, et plus largement sur la promotion d'une culture de l'égalité. Votre impulsion, traduite par la signature de deux chartes, l'une portant sur le renforcement de la formation relative aux violences faites aux femmes, l'autre visant le renforcement de la formation relative à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT+ est pour nous source d'une énergie supplémentaire pour toujours mieux adapter nos formations.

Madame la Ministre, je vous renouvelle mes remerciements pour votre présence et pour l'attention que vous portez à notre École et vous cède la parole.